



accusé à tort de vol de 4500 euros

Par **arnauld**, le **05/04/2010** à **14:17**

je me permet de vous ecrire car ne sachant plus quoi faire. j'ai eu à egarer une fois et me suis fait volé deux fois mon passeport depuis 2004/ 2005/ et à ma grande surprise je recois un courrier de la banque de france qui m'annonce mon interdiction bancaire pôur des chèque emis dans une banque ou je n'ai meme pas de compte. pire jamais eu de soucis avec la police, pas meme un pv de ma vie et en septembre 2009 3 policiers viennent me chercher menoté sur mon lieu de travail et conduit devant un juge (je ne comprenais rien de ce qui m'arrivait).je me suis alors vu accusé de vol de 4500 euros en detournant des chèques de locataires entre octobre 2004 et janvier 2005,alors que je n 'ai jamais été concierge mais suis cuisinier de métier.**j'ai du faire 24 h en cellules et le juge m'a alors laissé en liberté conditionnelle; mais tellement choqué par ce qui venait de m'arriver j'ai pas réfléchi et suis parti chez moi au senegal ou je vis depuis octobre 2010.alors que dois je faire et que peut il m' arriver? je suis perdu car jamais eu de soucis avec la justice. aider moi s'il vous plait, je ne peux prouver mon innocence que dois je faire**